



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 janvier 2024

Objet : Question parlementaire n° 135 du 22 décembre 2023 de Madame la Députée Joëlle Welfring concernant « Profession de l'assistant social ».

Madame la Ministre,

En date du 22 décembre 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Joëlle Welfring.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max Hahn